

Spécial
course
10 km
18^{ème}
édition



Flash Info

Bezannes - n°318 - avril 2018



Le DAC REIMS ATHLÉTISME et la commune de BEZANNES présentent

Samedi **26** mai 2018

10KM
de BEZANNES

COURSES JEUNES
à partir de 10 ans

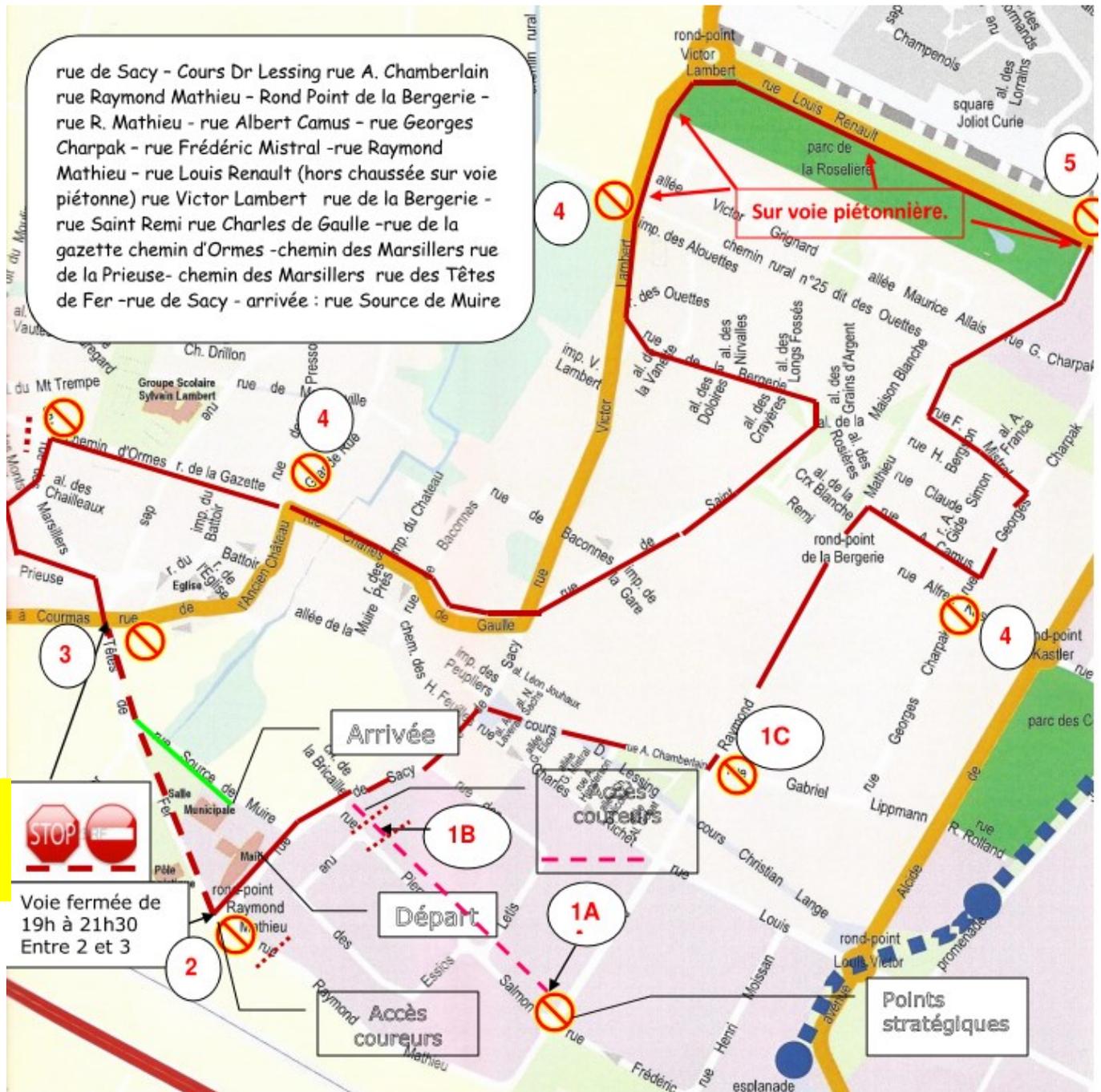
PARCOURS AGULANT
Espoirs qualifiés pour Championnats de France de 10km
Départ 20h00

/// Renseignements et inscriptions
10KM.BEZANNES@DACREIMS.COM
INSCRIPTIONS EN LIGNE ET RÉGLEMENT EN CS
WWW.DACREIMS.COM

Bezannes accueillera **samedi 26 mai 2018** en soirée une épreuve qualificative aux Championnats de France de 10 km, en partenariat avec le DAC Reims Athlétisme.

Si vous devez vous déplacer à l'extérieur de la commune, rentrer à votre domicile en fin de journée ou recevoir des invités le 26 mai au soir, **nous vous informons que la circulation sera perturbée, voire difficile par endroits dès 18h et ce, jusqu'à 21h.** Ce document vous permettra de vous organiser en conséquence.

Le parcours



Avec ce parcours et les règles du Plan Vigipirate, nous recherchons encore plus de bénévoles "signaleurs" pour la course. Pour cela, vous devez être titulaire du permis de conduire. Si vous n'avez pas le permis, n'hésitez pas à vous faire connaître. Nous avons besoin de tous.

Merci de vous faire connaître auprès de : dacreims@wanadoo.fr



Horaires des courses et animations

18h30 | Animation Eveil Athlétique (pas de classement)
pour les enfants nés en 2009, 2010 et 2011.
Réalisation d'un biathlon (endurance + exercices d'adresse)

19h10 | Benjamins – Minimes pour les enfants nés entre 2003 et 2006

19h25 | Poussins pour les enfants nés en 2007 et 2008

20h00 | Course 10km : né en 2002 et avant. Voir le parcours sur site dac.com

21h15 | Remise des Récompenses



Inscriptions Course du Samedi 26 mai 2018

Par courrier, avant le 22 mai
Télécharger le bulletin d'inscription + un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition » ou une photocopie de votre licence FFA + un chèque à l'ordre du DAC Reims Athlétisme. Le tout est à envoyer à Lionel Vandenhautte, 10km de Bezannes, 08 rue Louis Rouyer, 51100 Reims

Par Internet : Paiement sécurisé

Sur place : à partir de 17h30 le jour de l'événement (clôture des inscriptions 30min avant la course). Une majoration de 2€ pour le 10 km.

Tarifs

- **5 €** pour la course des jeunes
- **11 €** pour la course 10 km (plus 2€ le jour de l'événement s'il reste encore des places)

Retrait des dossards

A partir de 17h30 à la Salle Municipale de Bezannes

Suis-je bien inscrit ?

Liste des inscrits (voir la liste à jour sur le site du DAC Reims)

Récompenses à partir de 21h à la salle municipale

- Lots à tous les participants, tirage au sort des dossards présents.
- Coupes aux premiers Bezannais.
- Récompenses aux premiers de chaque catégorie.

Règlement de l'édition 2018



Art.1 - Chaque coureur doit présenter une licence FFA / pass'Running / Tri en cours de validité ou un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition »

Art.2 -En cas d'annulation de la manifestation par arrêté préfectoral seul un remboursement partiel de l'inscription sera fait.

Art.3 - Le circuit sera fermé à la circulation 1/2h avant le départ et rouvrira à l'arrivée du dernier participant.

Art.4 - Des ravitaillements en eau seront disponibles au 5ème km et à l'arrivée.

Art.5 - Tous les participants dégagent les organisateurs de toutes les responsabilités / dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après la course

Art.6 -En participant à cette manifestation, vous acceptez irrévocablement la captation photographique ou vidéographique de votre image. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit.

Par votre inscription, vous vous engagez à ne pas tenir responsable les photographes, ainsi que les responsables du DAC Reims, et toutes personnes agissant avec leur autorisation en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur, et de densité qui pourrait survenir lors de l'utilisation de photographies ou images.

Art.7 - Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances Contrat 7533799704 couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).



MAIRIE DE BEZANNES

1, rue source de Muire 51726 BEZANNES CEDEX
courriel : mairie@bezannes.fr

Tél : 03 26 36 56 57
www.bezannes.fr

Fax : 03 26 36 54 13